

FICHE ITINERAIRE

CHEMIN FERROVIAIRE DE LA CERONNE

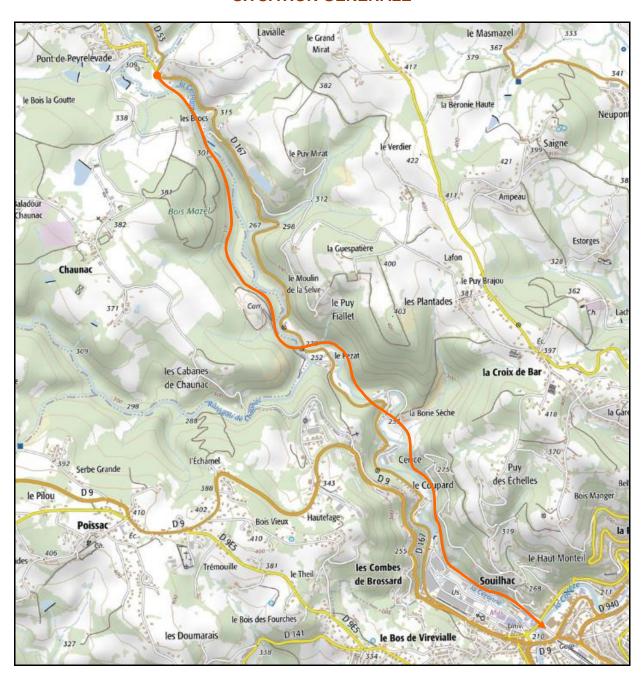
TYPE: Chemin non aménagé Long: 5 Km

COMMUNES: Tulle (19)
Lieudit: Pont de Peyrelevade

Coordonnées GPS: Pont de Peyrelevade 45°17'19.6"N 1°43'30.5"E

Fin:
Tulle (19)
Rue Louisa Paulin
45°15'35.8"N 1°45'14.1"E

SITUATION GENERALE



COMMENTAIRES

Courte promenade sur le tracé de la ligne départementale métrique du Paris Orléans Corrèze (POC) entre Seilhac et Tulle (n° IGRF 19255.02D), dans la vallée de la Céronne.

Malgré sa brièveté, ce joli parcours permet quand même de traverser 2 tunnels et de franchir 4 viaducs.

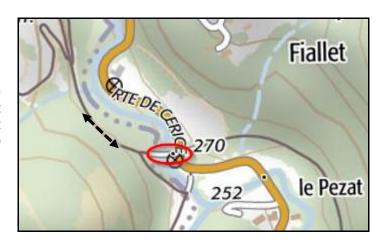
DESCRIPTIF ICONOGRAPHIQUE





Le début du parcours au pont de Peyrelevade Un panneau indique la route du Transcorrézien et le chemin est à droite

Un kilomètre plus loin se trouve la tranchée couverte des Cabanes de Chaunac, 76 m de long (double flèche noire), immédiatement suivie du viaduc de Chaunac, 75 m de long et 20 de haut, comportant 5 arches de 10 mètres d'ouverture (ellipse rouge).



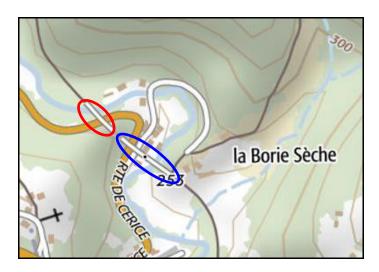




L'entrée et la sortie de la tranchée couverte des Cabanes de Chaunac



Aussitôt suivie du viaduc de Chaunac sur la Céronne et la RD 167



A hauteur de la Borie Sèche,

la voie ferrée recoupait un méandre de la Céronne par deux viaducs successifs :

- Le premier (ellipse rouge), 62 m de long avec 5 arches de 8,5 mètres d'ouverture
- Et le deuxième (ellipse bleue), 94 m de long pour 22 de haut, avec 7 arches de 10 mètres

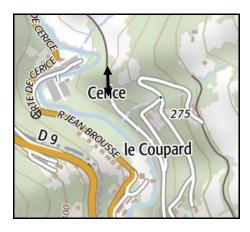


Le premier viaduc de la Borie Sèche





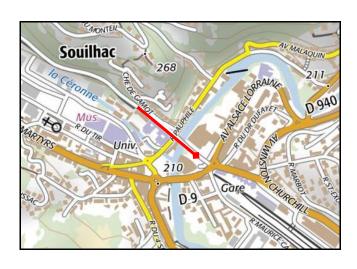
Et le deuxième viaduc avec une vue de dessus





Ci-dessus et ci-dessous, l'entrée et la sortie du tunnel de Cerice, 83 m de long





Ci-contre et ci-après, la fin du parcours, juste après le pont de la Corrèze, dans Tulle





Hier, le pont sur la Corrèze qui se cache aujourd'hui au milieu des maisons



Vu de dessus dans le sens de la ligne, avant d'arriver au parking de la rue Louisa Paulin, ci-dessous, qui marque la fin du parcours



Si cette fiche comporte des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler. Aidez-nous à la compléter avec vos photos ; merci d'avance.